

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Janvier à Décembre 2025

Assemblée générale du 11 février 2026

Sommaire

01

L'AM41 :
présentation de
l'Association

02

L'Association des
Maires au service
de son territoire

03

Le conseil juridique
auprès des
communes

04

Les formations et
réunions
d'information

05

Les partenariats et
conventions

06

Les temps forts de
l'année 2025

07

Le bilan de l'activité
de l'AM41 au cours
de la mandature
2020-2026

L'AM41 : présentation de l'Association

01

LES MEMBRES DU BUREAU



**Catherine
LHÉRITIER**
Présidente



**Laurent
BRILLARD**
3ème Vice-
président



**Jeanny
LORGEUX**
4ème Vice-
président



**Daniel
LOMBARDI**
1er Vice-
président



**Claire
FOUCHER-MAUPETIT**
2ème Vice-présidente



**Éric
MARTELLIERE**
Trésorier



**Magali
MARTY-ROYER**
Trésorière
adjointe



**Nicole
JEANTHEAU**
Secrétaire
générale



**Christophe
THORIN**
Secrétaire
général adjoint



**François
FROMET**
Membre



**Dominique
DHUY**
Membre

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe AGULHON
Alexandre AVRIL
Pierre BARBÉ
Catherine BLOQUET-MASSIN
Alain BOURGEOIS
Laurent BRILLARD
Daniel CHARLUTEAU
Gérard CHAUVEAU
Gérard CHOPIN
Gilles CLÉMENT
François COCHET
Dominique DHUY
Bernard ESPUGNA
Claire FOUCHER-MAUPETIT
François FROMET
Nicolas GARNIER
François GAUTRY

Jean-Pierre GUÉMON
Damien HÉNAULT
Pascal HUGUET
Nicole JEANTHEAU
Catherine LHÉRITIER
Daniel LOMBARDI
Jeanny LORGEUX
Jean-François MARINIER
Éric MARTELLIÈRE
Magali MARTY-ROYER
Philippe MERCIER
Maryse MORESVE
Christelle PELLÉ
Isabelle SOIRAT
Arnaud TAFILET
Christophe THORIN

Les instances de l'Association des Maires de Loir-et-Cher (bureau et conseil d'administration) se sont réunies régulièrement au cours de l'année 2025.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Directrice : Caroline PITARD
Chargée de la formation et de la gestion comptable : Stéphanie LAUNAY
Juriste : Noémie BLET
Assistante administrative : Coralie POUPINEAU

265

communes

274

collectivités adhérentes

9

EPCI

L'Association des Maires au service de son territoire

02

INFORMER

LE SUIVI ATTENTIF DE L'ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

Tout au long de l'année, l'AM41 délivre aux élus adhérents l'essentiel de l'information utile à l'exercice de leur mandat : articles sur les actualités législatives, réglementaires et financières, initiatives locales, fiches pratiques, notes juridiques...

Elle aide ainsi les élus à décrypter une actualité toujours plus complexe, à partager des solutions et les accompagne dans la gestion de leur collectivité.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

2026

L'Association des Maires de Loir-et-Cher a mobilisé l'ensemble de son équipe pour accompagner les maires pendant cette année de période préélectorale.

L'AM41 s'est ainsi fait le relais des informations adressées par l'AMF nationale et par l'Etat et a rédigé diverses notes juridiques et articles afin d'informer au mieux les élus et services en charge de l'organisation des scrutins : critères d'éligibilité, règles de communication en période préélectorale, réforme du scrutin de liste, règles pour réaliser une procuration, ...

L'Association a également proposé aux élus des supports de communication à distribuer à leur conseil municipal ou à insérer dans leur canaux de communication habituels à destination des administrés.

Enfin, plusieurs formations et réunions d'information ont été proposées sur ce sujet : "Les enjeux de la réforme du mode de scrutin pour les communes de moins de 1.000 habitants", "La communication en période préélectorale" ou encore "Bien terminer son mandat".



L'AM41 s'est également fait le relais de la campagne nationale lancée par l'AMF intitulée "Osez l'engagement" pour encourager l'engagement citoyen dans la vie locale. Portée par la figure d'une Marianne incarnée, chaleureuse et dynamique, cette campagne à destination du grand public constitue un véritable appel à l'engagement républicain. Elle souhaite rappeler que s'engager pour et au sein de sa commune, c'est participer à renforcer le lien social, contribuer à l'amélioration du quotidien de tous les habitants mais aussi, et surtout, travailler à garantir la démocratie locale.



Paris, le 21 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections municipales 2026 : l'AMF lance sa campagne visant à encourager l'engagement des Françaises et des Français dans la vie publique locale

À quelques mois des élections municipales, l'AMF considère qu'il est nécessaire d'apporter un nouvel élan civique pour soutenir la démocratie du quotidien. Afin que ces élections confortent les institutions démocratiques et confèrent aux élus une pleine légitimité pour agir, il faut que les citoyens s'engagent dans la vie communale.

L'AMF a mené depuis plusieurs mois une série de travaux sur l'engagement. Elle a notamment organisé le 1er avril dernier une journée de travail sur le thème « Municipales dans un an, s'engager maintenant », ainsi que les premières « Assises du civisme » le 25 juin dernier. L'Association a aussi publié plusieurs études d'ampleur, pour faire un état des lieux de l'engagement local et mettre en lumière ses leviers.

À l'échelle locale, il existe différentes manières de s'investir, que ce soit au sein d'un conseil municipal ou dans la vie associative. Les élus communaux et intercommunaux ont un rôle important à jouer pour montrer que l'engagement est utile et à la portée de tous.

C'est pourquoi l'AMF a présenté, le 2 juillet dernier, une campagne nationale sur l'engagement, qui sera aussi relayée localement. Le prochain Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France sera par ailleurs un temps fort pour inciter les citoyennes et les citoyens à s'engager.



En parallèle de sa mobilisation sur la préparation des élections municipales de 2026, l'AM41 a poursuivi son activité habituelle.

TOUR D'HORIZON DES PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES EN 2025 :

- le statut de l'élu local
- les infractions d'urbanisme
- les OLD
- les problématiques liées aux associations foncières de remembrement (AFR)
- le financement des frais de fonctionnement des écoles privées
- la réforme de l'apostille
- les accords locaux pour la gouvernance des intercommunalités
- l'entretien des fossés et des cours d'eau
- le service public de la petite enfance
- la réforme de la protection sociale complémentaire
- les carrés confessionnels
- l'élagage
- la mise en place d'un système de vidéoprotection
- le désengagement croissant des assureurs
- la gestion du cimetière
- la médiation et la conciliation
- ...

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ÉLUS

LA DÉFENSE DES DROITS ET INTÉRÊTS DES ÉLUS

La présidente de l'AM41 porte la parole des élus auprès du représentant de l'Etat dans le département pour remonter les problématiques particulières des élus locaux et défend les intérêts des collectivités dans un esprit pluraliste. Elle représente l'ensemble des maires en qualité de présidente de l'Association des Maires de Loir-et-Cher et de vice-présidente de l'AMF sur divers sujets prégnants, notamment sur le statut des élus. En 2025, elle est ainsi intervenue auprès de différentes institutions publiques et privées ou dans diverses occasions, telles que :

- les réunions mensuelles avec le Préfet
- les nombreuses réunions techniques en préfecture
- les instances de l'AMF : bureau, comité directeur, groupe de travail sur les conditions d'exercice des mandats et groupe de travail sur les agressions des élus
- la Journée de la démocratie
- le Conseil d'administration de l'ANCT
- les différentes auditions au Sénat et l'Assemblée Nationale en représentation de l'AMF
- les assises nationales de l'accès aux soins
- le Forum régional des Maires
- le comité départemental de pilotage de lutte contre le harcèlement scolaire
- les réunions des présidents d'Association de maires de la région Centre Val de Loire
- la rencontre nationale des ruralités
- les assises nationales des communes nouvelles
- la journée de valorisation des conventions territoriales globales de la CAF
- les assises de l'eau
- ...

ADOPTION DU STATUT DE L'ÉLU LOCAL

La présidente de l'AM41 s'est pleinement mobilisée pour l'adoption de la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu. Cette mobilisation a porté ses fruits : la loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025 a été promulguée le 23 décembre 2025. Ce texte contient plusieurs avancées majeures : revalorisation des indemnités de fonction, majoration d'un trimestre pour le calcul de la retraite, amélioration du remboursement des frais de transport et de séjour, ...



LE SUIVI DES COMMISSIONS

L'Association des Maires de Loir-et-Cher, en tant qu'association pluraliste regroupant la quasi-totalité des communes et intercommunalités du département, est de fait un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et des acteurs locaux. Dans ces conditions, l'AM41 désigne des élus appelés à représenter l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalité dans des commissions départementales, régionales ou nationales. En 2025, l'AM41 a procédé au renouvellement de commissions arrivées à échéance et a effectué de nouvelles désignations.

Plus de 400 élus loir-et-chériens désignés dans une 100aine d'instances

DÉFENDRE

LA LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS ENVERS LES ÉLUS

Le Loir-et-Cher n'est pas épargné par les violences perpétrées à l'encontre des élus locaux agissant dans le cadre de l'exécution de leur mandat.

C'est pourquoi, devant la recrudescence des incivilités et l'inquiétante multiplication des agressions envers les élus locaux, l'AM41 se constitue systématiquement partie civile pour apporter son soutien total aux maires victimes d'agressions physiques ou verbales. Afin d'avoir une voix plus forte, l'AM41 a d'ailleurs décidé d'avoir recours désormais à un avocat et d'être présente à l'audience.

1

constitution de partie civile en 2025



QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS CIBLÉES EN 2025

LE COMBAT POUR CONSERVER UNE OFFRE SCOLAIRE EN MILIEU RURAL

Dans le cadre du projet de carte scolaire pour la rentrée 2025-2026, plusieurs maires ont fait part de leur inquiétude quant aux fermetures de classes et aux conséquences néfastes de telles décisions sur le fonctionnement de leur école et plus largement sur le service public de l'enseignement en milieu rural.

L'AM41 s'est fait le relais de ces inquiétudes auprès de la directrice académique.

A l'occasion de son bureau du 3 février 2025, l'AM41 a salué le travail de concertation mais s'est abstenue sur le projet de carte scolaire pour la rentrée prochaine : *“Nous saluons les efforts consentis afin de limiter le nombre de suppressions de postes et d'aboutir à une réduction plus raisonnable de ces ajustements. Néanmoins, nous restons préoccupés par l'impact que ces suppressions continuent d'avoir sur l'école publique, en particulier dans les territoires ruraux, où elles fragilisent un équilibre déjà précaire”.*

LES ENQUÊTES EFFECTUÉES AUPRÈS DES MAIRES

L'AM41, soucieuse d'être toujours à l'écoute de ses adhérents a réalisé ou s'est fait le relais de plusieurs enquêtes au cours de l'année 2025 portant sur les thématiques suivantes : les attentes des élus concernant les missions de l'Association, les difficultés rencontrées avec les assurances ou encore les suites des JO 2024 pour les maires.

L'APPLICATION MAIRES41

L'AM41 a proposé à l'ensemble des élus son application mobile **Maires41** pour leur permettre d'accéder plus facilement et rapidement aux différents services proposés.

Sont ainsi notamment mis à disposition via cette application :

- l'annuaire des communes
- les actualités
- les sondages
- les invitations aux formations, aux évènements et aux manifestations



Maires 41
ASSOCIATION DES MAIRES
DE LOIR-ET-CHER

L'application mobile **MAIRES 41**
pour accéder plus simplement et rapidement aux différents services
proposés :

- > l'annuaire des communes
- > l'intégralité des actualités publiées par l'AM41
- > les différents sondages mis en ligne par l'association
- > l'inscription à toutes nos formations et manifestations

Comment installer l'application **Maires 41** ?

1. 1ère étape



Téléchargez l'application **Maires41** en scannant un de ces deux QR code
OU
en allant directement sur Apple store ou Google Play taper **Maires 41**

2. 2ème étape

Contactez l'Association des Maires de Loir-et-Cher afin d'obtenir votre identifiant et mot de passe personnalisé :
02 54 78 22 67
contact@maires41.fr

déjà

90

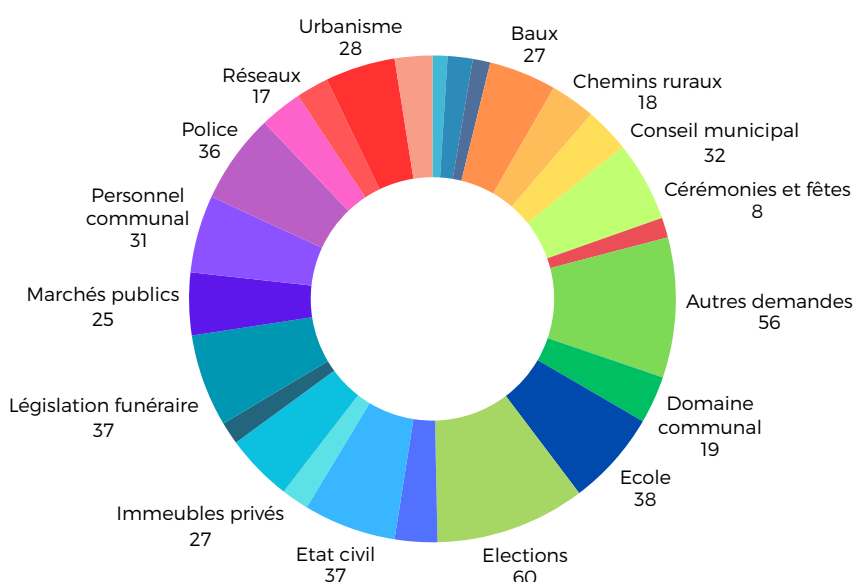
utilisateurs

Le conseil juridique auprès des communes

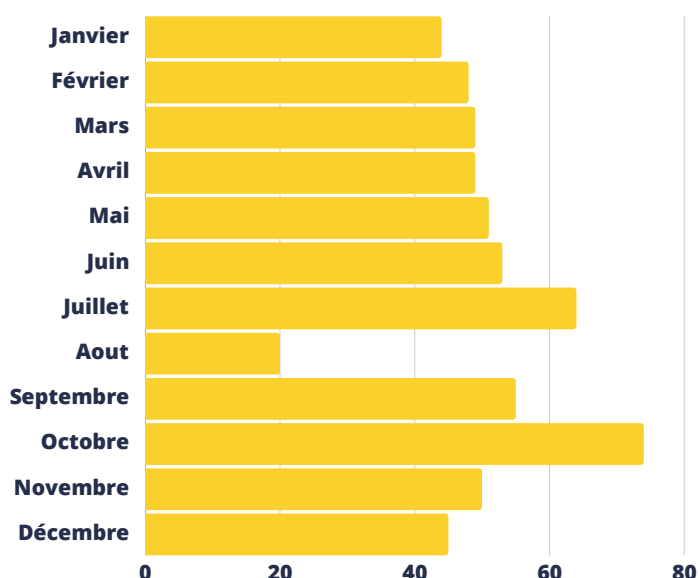
03

Le service juridique répond à toutes les interrogations administratives, juridiques ou financières des maires et présidents d'EPCI adhérents. Il délivre ainsi des conseils personnalisés aux élus sous forme de réponses écrites.

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX THÈMES DES QUESTIONS JURIDIQUES



NOMBRE DE QUESTIONS JURIDIQUES PAR MOIS



**PRÈS DE
157**

collectivités ont sollicité
le service juridique en
2025

602

problématiques
réglementaires et
juridiques ont été posées

+ 22 %

d'augmentation du nombre de
questions par rapport à 2024

Grâce à un suivi et une analyse de l'actualité législative et réglementaire des collectivités, le service juridique tient l'ensemble des élus informés, notamment par mail, des dernières évolutions règlementaires relatives à l'exercice des mandats sous la forme :

- d'articles dans la newsletter mensuelle
- de notes juridiques
- de fiches pratiques et synthétiques



48

articles et notes publiés sur le site internet de l'Association et sur son application mobile

**NOUVEAUTÉ 2025 :
CONVENTION AVEC
L'AMF42**

L'AM41 et l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités de la Loire ont conclu une convention d'assistance juridique et administrative à raison de trois heures hebdomadaires.

Le service juridique de l'AM41 répond donc désormais aux demandes juridiques et réglementaires des adhérents de l'AMF42 par des réponses écrites similaires à celles qu'il délivre aux adhérents de l'AM41 et effectue à cet effet toutes les recherches de jurisprudence, de doctrine, de textes réglementaires ou législatifs nécessaires.

84

problématiques
réglementaires et
juridiques ont été posées
par l'AD42

Les formations et réunions d'information

04

L'Association des Maires de Loir-et-Cher, titulaire de l'agrément pour la formation des élus locaux obtenu en octobre 2015 et renouvelé en octobre 2021, a vu son agrément de nouveau **renouvelé en 2025**.

Elle est donc habilitée à organiser des formations à destination des élus locaux financées par le budget formation des collectivités ou par la Caisse des dépôts et consignations au titre du DIFE (droit individuel à la formation des élus).

FORMATIONS 2025		
Thème	Intervenant	Date
L'élu et la compétence scolaire	Sylvain LOHNER	06/03/2025
Les fondamentaux des marchés publics	Sylvain LOHNER	07/03/2025
Législation funéraire : les fondamentaux	Sylvain LOHNER	19/03/2025
Bien terminer son mandat et maîtriser les règles de fonctionnement de la collectivité à l'approche de 2026 (2 sessions)	Lauriane MOUNIER	19/06/2025

5

sessions de formations



54

élus formés

RÉUNIONS D'INFORMATION 2025

Thème	Intervenant	Date
L'élagage : obligations des communes et sécurité des réseaux	Orange, Enedis, AM41	28/04/2025
Dispositifs d'accompagnement des communes en faveur des personnes âgées	CARSAT, Service Civique Solidarité Séniors	24/03/2025
Usure professionnelle et restrictions médicales	Centre de gestion de Loir-et-Cher	02/06/2025
Actualité du droit des collectivités territoriales	Maître FORCINAL	13/06/2025
La communication en période préélectorale (webinaire)	AMF	15/07/2025
Les dispositifs d'accès aux soins	ARS, CPAM, Conseil de l'ordre des médecins	17/07/2025
Elections : communication en période préélectorale et réforme du scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants	AMF	09/10/2025
Les archives communales	Les archives départementales	13/11/2025
La réforme de la protection sociale complémentaire	Mutuale	26/11/2025



388

participants



8

réunions d'information

Les partenariats et conventions

05

L'Association des Maires entretient des relations partenariales avec les **acteurs institutionnels** comme la Préfecture, les institutions judiciaires, le Conseil départemental de Loir-et-Cher, le CAUE ou encore l'Observatoire de l'économie et des territoires.

Elle poursuit ses partenariats privilégiés avec les **instances départementales de grands groupes ou également des structures plus locales**. Ces relations de confiance permettent à l'Association des Maires d'organiser des évènements exceptionnels, autant que de soutenir des actions ponctuelles.



L'Association des maires remercie ses partenaires pour leur soutien fidèle lors des manifestations organisées pour les élus du département.

MERCI

Les temps forts de l'année 2025

06



LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL - 27 MAI 2025

Le 27 mai 2025, l'AM41 a réuni l'ensemble des élus et institutionnels pour son traditionnel **Congrès des Maires** à la Halle aux Grains de Blois.

Cette 66e édition fut une nouvelle fois un moment privilégié et fédérateur rassemblant l'ensemble des élus de Loir-et-Cher et ce pour la dernière fois du mandat. Temps de dialogue essentiel entre les élus et les institutionnels, notamment sur les enjeux majeurs du mandat, sur l'évolution des territoires et

les grands sujets de société en lien avec les collectivités locales, le Congrès a été marqué cette année par plusieurs **temps forts** :

- une intervention de Joël BALANDRAUD, vice-président de l'AMF
- une conférence de Martial FOUCAULT, professeur des universités à Sciences-Po Paris et chercheur au Cevipof, sur le thème "S'engager en 2026" qui a permis d'aborder les enjeux actuels et futurs de l'engagement public local
- une matinée d'échanges entre les maires et Françoise GATEL, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée de la Ruralité

La journée a également été rythmée par l'**Assemblée générale statutaire de l'AM41**, ainsi que par **plusieurs ateliers** sur des thématiques diverses à destination des élus et des agents :

- *Les risques cyber pour les collectivités* - AGITYS
- *Le CDOS, partenaire de la vie sportive et associative des territoires* - CDOS 41
- *Les actions des collectivités en faveur de la promotion de la santé et du bien-vivre des administrés et des agents* - MNT
- *Les collectivités et les enjeux de santé environnementale* - ARS
- *La décarbonation des territoires avec le gaz vert* - GRDF
- *Communication citoyenne : adopter les bonnes pratiques pour être plus efficace* - JVS-MAIRISTEM

Enfin, comme chaque année, un **Salon des partenaires** était organisé tout au long de la journée pour permettre aux élus de rencontrer les acteurs publics, les entreprises locales et les organismes susceptibles de travailler à leurs côtés.

plus de 70

exposants

plus de 500

participants



FOCUS SUR UNE ACTION PARTENARIALE MISE EN AVANT PENDANT LE CONGRES

orange™

A l'occasion de ce Congrès, en vertu du partenariat avec Orange, l'AM41 a proposé à ses adhérents de participer à un projet environnemental et solidaire visant à préserver les ressources naturelles, à prolonger la durée de vie des appareils et à créer des emplois dans l'économie sociale et solidaire : **la collecte des mobiles usagés**.

Pour cela, Orange a mis en place une solution opérationnelle et gratuite comprenant la mise à disposition d'un collecteur de mobiles usagés, la collecte du collecteur par voie postale ou transporteur et le traitement des mobiles (tri, tests, effacement des données personnelles et reconditionnement des mobiles).

Pour participer à cette démarche et obtenir le collecteur de mobiles usagés, il suffisait de se rendre sur le stand d'Orange.

LA SOIRÉE FEMMES ELUES - 11 SEPTEMBRE 2025

Les élues du Loir-et-Cher ont pu se retrouver au cours d'une **soirée exceptionnelle réservée aux femmes maires du département** le 11 septembre 2025 au Relais des Trois Châteaux à Cour-Cheverny.

Partant du constat que trop peu de femmes sont présentes dans les fonctions électives (seulement 24,7% des maires du Loir-et-Cher sont des femmes), souhaitant promouvoir l'égalité et encourager les femmes à s'investir dans la chose publique, l'AM41 a souhaité mettre en place un nouveau rendez-vous dédié.

Cet évènement a été marqué par le témoignage d'Agnès BUZYN, femme politique et médecin hématologue de renom, ancienne présidente de la Haute Autorité de Santé et ancienne ministre des Solidarités et de la Santé. La soirée a été l'occasion d'un temps d'échange et de réflexion autour du rôle des femmes dans la société et des enjeux liés à l'égalité.



17-20 nov. 2025

107^e CONGRÈS DES MAIRES

ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ
DE FRANCE

POUR LES COMMUNES LIBERTÉ !

#lescommunesheureusement

LE CONGRÈS NATIONAL DES MAIRES - 18 AU 20 NOVEMBRE 2025

Le 107ème Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités de France s'est tenu du 18 au 20 novembre 2025 au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris autour du thème "Pour les communes, liberté!".

Pendant ces trois jours, divers forums, de nombreux débats, ateliers et conférences sur les grands sujets d'actualité ou d'action des communes étaient au programme afin de mettre en lumière les grandes priorités de la vie communale et intercommunale à la veille des élections municipales prévues en mars 2026.

L'occasion pour les élus de débattre, d'échanger et d'interpeller les pouvoirs publics sur des enjeux majeurs à quelques mois de la fin de leur mandat.



Lors de ce congrès, Catherine LHÉRITIER, présidente de l'AM41 et co-présidente du groupe de travail AMF sur les conditions d'exercice du mandat, est intervenue à plusieurs occasions :

- un forum sur le thème *"Foncier / aménagement : lever les contraintes à la maîtrise foncière au service des politiques d'aménagement"* animé par Christophe ROBERT
- un forum sur le thème *"Quelle actualité pour le statut de l'élu local?"* animé par Christophe ROBERT
- un débat sur le thème *"L'accès aux aides et à l'ingénierie pour les territoires ruraux, s'organiser pour en bénéficier"* animé par Jean DUMONTEIL



Comme tous les ans, l'Association des Maires de Loir-et-Cher a accompagné les élus du département lors de cet évènement et leur a proposé :

- un déplacement en bus le mercredi au départ de Blois
- un moment convivial autour d'un café d'accueil
- une soirée festive et partenariale avec une visite privilège de la Bibliothèque Nationale de France suivie d'un dîner aux Noces de Jeannette, véritable institution des Grands Boulevard.



BILAN DE L'ACTIVITÉ DE L'AM41 AU COURS DE LA MANDATURE

2020 - 2026

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE LA MANDATURE

Le mandat 2020-2026 a connu de nombreux évènements exceptionnels qui ont impacté l'accompagnement des communes et l'activité de l'association en plus de ses missions traditionnelles :

▣ **CRISE SANITAIRE DU COVID-19 (2020-2021)**

▣ **INFLATION NORMATIVE SANS PRECEDANT (ZAN, réforme de la publicité, de l'entrée en vigueur et de la conservation des actes administratifs, réforme du partage de la taxe d'aménagement, le dispositif FRR...)**

▣ **CATASTROPHES NATURELLES (inondations en 2024, tempêtes en 2025...)**

▣ **CONTRAINTES FINANCIERES DE PLUS EN PLUS PREGNANTES (augmentation du point d'indice dans la fonction publique territoriale, baisse de la DGF, ...)**

Retour sur les plus marquants d'entre eux :

2020

**L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS
DANS LE CONTEXTE TRÈS
PARTICULIER DE LA CRISE
SANITAIRE LIEE A LA PANDEMIE DU
COVID-19 ET DE L'ÉTAT D'URGENCE**



▣ **CONTEXTE INTERNATIONAL TENDU (guerre entre la Russie et l'Ukraine en 2022)**

▣ **CRISES SOCIALES (émeutes en 2023, revendications des agriculteurs en 2024 et 2025)**

▣ **ORGANISATION DE PLUSIEURS SCRUTINS DÛ NOTAMMENT A L'INSTABILITÉ GOUVERNEMENTALE (élections municipales en 2020, élections départementales et régionales en 2021, élections présidentielles et législatives en 2022, élections européennes et législatives en 2024)**

gestion du scrutin et de l'installation du nouveau conseil municipal rendus plus complexes par le contexte de la crise sanitaire

- rédaction de notes juridiques sur l'installation et le fonctionnement du conseil municipal
- organisation des Universités des Maires, de réunions d'information et de formations
- commande groupée d'écharpes tricolores
- mise à disposition d'un système de visioconférence afin de permettre le fonctionnement des conseils municipaux
- adaptation constante aux évolutions réglementaires

mise en oeuvre d'actions spécifiques à la crise sanitaire

- participation aux COD quotidiens
- mise en place d'une cellule d'écoute et de soutien aux élus
- commande groupée d'équipements de protection individuelle distribués aux communes : 353 600 masques de protection, 8 000 litres de produit hydroalcoolique et 1 150 blouses

mise en place de centres de vaccination éphémères

- appui pour l'installation d'une vingtaine de centres de vaccination
- organisation de 88 journées de vaccination
- vaccination de près de 4 000 personnes de plus de 75 ans grâce à ce dispositif

accompagnement des élus dans l'organisation des élections départementales et régionales

- rédaction d'un guide relatif à la tenue d'un bureau de vote
- organisation d'une réunion d'information

reprise progressive du cours des activités habituelles de l'AM41

2021

LA GESTION DES SUITES DE LA CRISE SANITAIRE



crise énergétique et économique

- information constante des élus sur les dispositifs mis en place par l'Etat pour pallier à la hausse des coûts de l'énergie
- mobilisation auprès du Gouvernement et du Parlement pour tenter de limiter l'impact de cette situation sur les budgets communaux

crise ukrainienne

- relai des informations
- participation à la coordination des opérations de collecte et d'acheminement des dons au profit de la population ukrainienne :
 - mobilisation de 70 communes
 - 3 convois avec 99 palettes de dons

2022

LA GESTION DE DEUX NOUVELLES CRISES



2023

lutte contre les agressions envers les élus

- 4 constitutions de partie civile
- motion proposée par l'AMF pour un statut protecteur des élus victimes d'agressions verbales ou physiques
- invitation des maires à organiser un rassemblement des citoyens pour montrer leur mobilisation civique contre les violences et pour le retour à la paix civile

LA CONFRONTATION AUX VIOLENCES PERPÉTRÉES A L'ENCONTRE DES ÉLUS LOCAUX

OBSERVATOIRE DES AGRESSIONS ENVERS LES ÉLU(E)S

Apportez votre témoignage



2024

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS PENDANT UNE ANNÉE RICHE EN SCRUTINS ÉLECTORAUX

élections européennes et législatives

- rédaction de diverses notes juridiques et articles
- proposition aux mairies d'organiser une visite pédagogique des bureaux de vote pour les scolaires à l'occasion des élections européennes



accompagnement en période préélectorale

- relai des informations de l'AMF nationale et de l'Etat
- rédaction de notes juridiques
- réalisation de supports de communication
- organisation de formations et de réunions d'information
- mise en œuvre des campagnes de communication de l'AMF nationale sur l'engagement

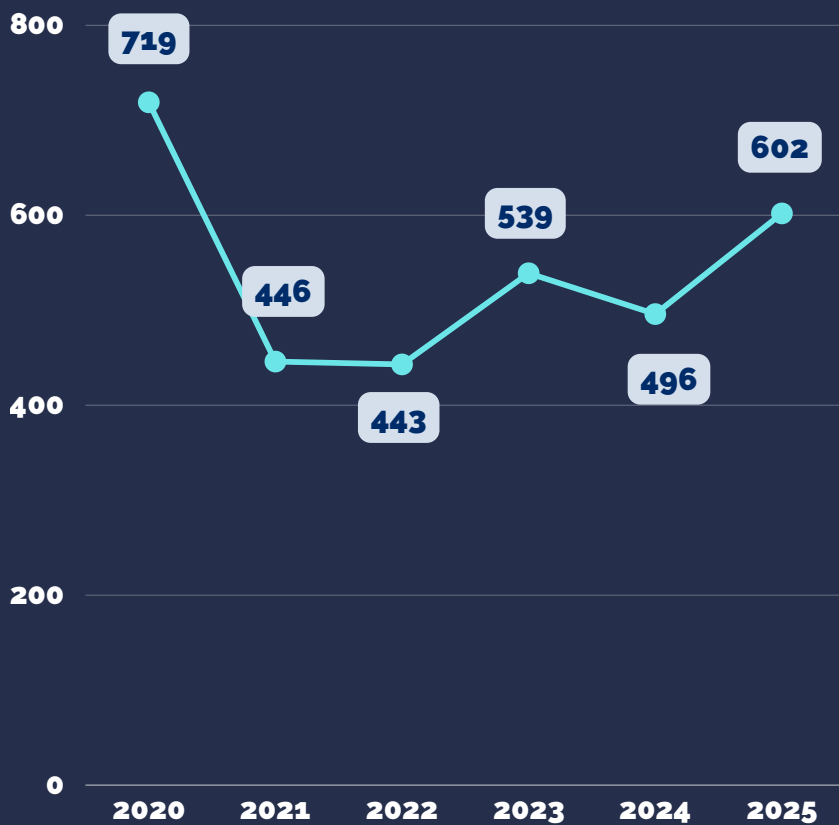
2025

LA PREPARATION DES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026



L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION POUR UNE ÉQUIPE DE 4 PERSONNES

1. Le conseil juridique



3245

dossiers juridiques en
6 ans

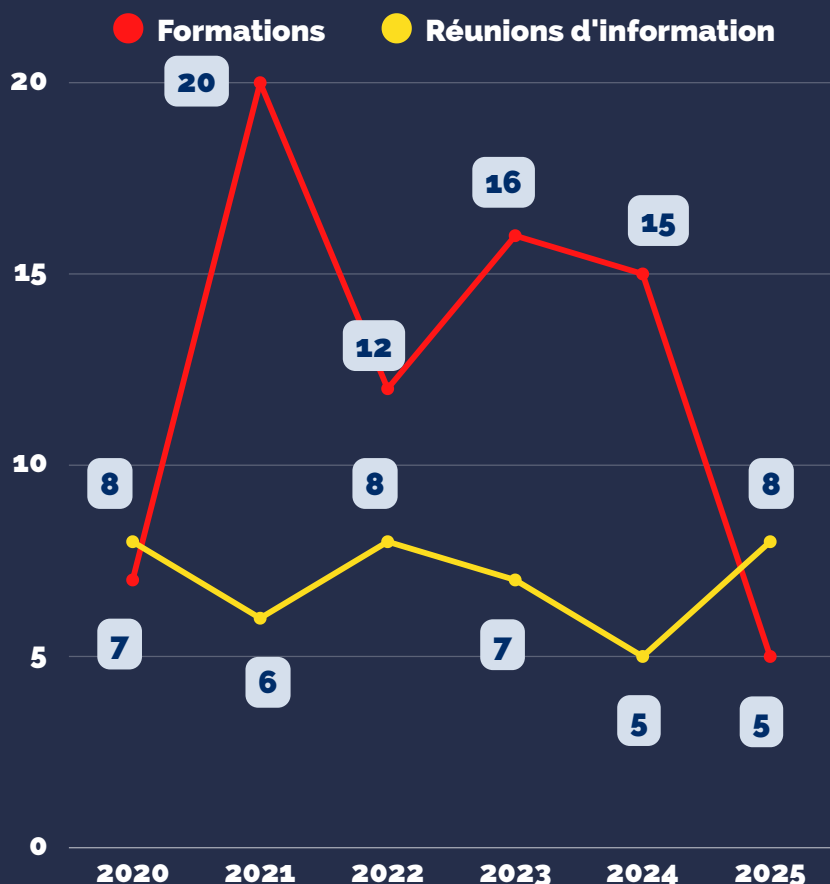
370

notes publiées

2. L'évènementiel



3. Les formations et réunions d'information



75

sessions de formations

1049

élus formés

42

réunions d'information

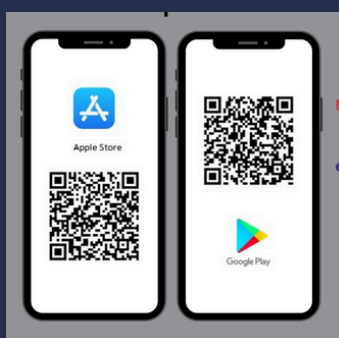
1968

participants

4. La proposition de nouveaux services

**L'APPLICATION
MAIRES41**

**L'APPLICATION
INTRAMUROS**





Maires 41